CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN — payables moitié d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu, à moins que les arrérages ne soient payés, et le même que celui qui voudra rompre son abonnement devra en faire connaître son intention par écrit au BUREAU DE LA ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'un ou quelques-uns en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, CORSAIRE, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi.

Ce bateau a été nouvellement construit pour faire les voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le service entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont requises de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5dj WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE.
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÈOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
29 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec le plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
Et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur VERMILLON, capit. Delahoussaye, maintenant en chargement, vis-à-vis la rue Gravier, et partira demain matin, 8 du courant, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

GRAY, DURRIVE & CO,
rue de Nouvelle-Levée, No. 15.
7 fév

POUR TAMPICO,

La goëlette WETREE, Cap. Arnaux, ayant la majeure partie du chargement engagée, partira dimanche, à 10 heures du matin. Pour la balance de son fret ou passage, s'adresser à A. Baron ou à

J. DUFART, rue Royale, No 100.
7 fév

POUR MATAMORAS.

La goëlette PEARL, capitaine Choate est prête à recevoir un chargement pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

CARRIERE & BORDIZAT,
rue St. Louis, No. 11.
5 fév

A VENDRE—La goëlette pilot-boat EAGLE, du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1829, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'adresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
Rue Royale, No. 117.
5 fév.

POUR NANTES,

Le brick ROMULUS, capitaine MORAN, partira le 12 du courant. S'adresser à bord ou à

J. MAGER.
4 fév

POUR TAMPICO.

La goëlette de première classe TWO-BROTHERS, capitaine Harper, déjà engagée pour la plus grande partie de son chargement, partira sans delai. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BENJ. BOOTH & CO,
rue Bienville, No. 47.
4 fév—3,3ps.

PARA, TAMPICO.

La goleta de primera clase "TWO-BROTHERS" (de Baltimore) su capitan Harper, teniendo la mayor parte de su cargamento, dará la vela muy pronto. Por el resto del flete y el pasage, dirigirse á bordo ó á los señores

BENJ. BOOTH Y Ca.
calle de Bienville, No. 47.
4 de feb

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe CHS. HENRY Capt Weilen, est maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
2 fev

A VENDRE, A FRETER OU A LOUER.

Le brick CANADA, capitaine Knight, fin voilier doublé et chevillé en cuivre, construit à Baltimore, de 277 tonneaux. Il est en excellent état et propre à tout voyage. S'adresser à bord, en face du poteau no. 18, ou chez,

HARRISON, BROWN & CO.
rue Royale, no. 117
30 jan

FRET POUR LE HAVRE.

On a besoin de 100 à 150 bales de coton, pour compléter le chargement du beau navire Lexington, s'adresser à

I. OGDEN & CO.
22 janv

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, HOPE, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, partira positivement dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à

HARRISON BROWN & CO,
rue Royale, No. 117.
21 janv

POUR LE HAVRE.

Le navire NEVA, capit. Thomas Lord, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

F. PERRET,
rue Toulouse.
22 jan

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, NESTOR, cap. J. Parrott, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver de 3 à 400 balles de coton, pour compléter son chargement, et quelques passagers; s'adresser à

I. OGDEN & CO.
12 jan

POUR LE HAVRE.

Le Navire première classe, LEXINGTON, cap. Sam'l. Allens, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver 400 balles de coton pour compléter son chargement ; s'adresser à

I. OGDEN & CO.

RECEMMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par

LINCOLN & GREEN.
10 jan.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE

Seront vendus, sans réserve, samedi, 9 du courant, à la bourse Hewlett, à midi, les esclaves suivans :

Agathe, créole, âgée de 45 ans, excellente cuisinière, bonne boulangère; Seraphine, créole, 26 ans, bonne hospitalière, domestique du confiance; Modeste, créole, 24 ans, excellent sujet; Caroline, créole, 22 ans, bon sujet, bonne domestique et gardienne d'enfans; Celina, créole, 16 ans, assez bonne couturière et domestique de maison; Josephine, créole, 28 ans, fine couturière et bonne sujet; Mathilde, américaine, 22 ans, depuis 5 ans dans le pays, parlant français et anglais, parfaite domestique de maison, sujet rare, et bonne gardienne d'enfans; Marie Louise, 45 ans, sujet recommandable, couturière parfaite; Cloé, américaine, 20 ans, depuis 5 ans dans le pays, excellente domestique de maison, bonne gardienne d'enfans, avec son enfant âgé de 15 mois, Mon ne, 18 ans, bon sujet, gardienne d'enfans, un peu couturière, bonne domestique.

Conditions—1, 3 comptant et la balance à un an, en billets endossés à la satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez Felix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR F. DUTILLET.

En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et Paroisse d'Orléans, en date du 10 Janvier 1833.—Il sera vendu le lundi, 18 février prochain au café de la Nouvelle Bourse, à l'heure de midi, la propriété suivante, dépendante de la succession de feue *Rosette Rousève*, f. de c. l.

Un lot de terre situé en cette ville, mesurant (au pied Français) 60 pieds de face à la rue St. Claude, entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, sur 190 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, ainsi qu'une quantité d'arbres fruiers.

Conditions:—Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans ; billets par coupons, endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, sera passé en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public.

16 janv—10, 2ps.

PAR ISAAC L. MCCOY.

Il sera vendu, samedi, 9 du courant, à midi, à la Bourse, les propriétés de William Bowan, à Madisonville, et consistant en UNE GRANDE MAISON à deux étages, en briques, de 47 pieds sur 100, faisant face à la rivière Chifoncté ; elle contient 22 chambres et est propre à un hôtel. Le terrain a 190 pieds.

Aussi—TROIS MAISONS en charpente, dont deux sont à deux étages et l'autre à un étage et demi. Les trois occupent environ 150 pieds de face sur la rivière et 300 de profondeur, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Aussi—DIX TERRAINS propres à y bâtir, chacun de 60 pieds sur 120, à un lieu de la rivière, et la sont entourés de palissades et ont servi de jardin.

L'établissement ci-dessus est bien connu des citoyens de la Nlle.-Orléans et des voyageurs, comme une maison fort commode et une des tavernes les mieux situées, n'étant qu'à 35 milles, et les bâteaux-à-vapeur s'y rendent en 3 heures.

Aussi—*PLUSIEURS ESCLAVES* et le *Sloop FANNY* ses agrès et apparaux. Il est de 15 tonneaux et porte 10 ou 11,000 briques ; *il tire peu d'eau et est en bon état.*

Conditions à la vente. Les actes de vente seront passé en l'étude de Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 fév

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu, le 12 du courant, 8 Lots de Terre, situés dans le faubourg Montégut, dans la rue Montégut entre les rues des Grands Hommes et Craps. Le tout conformément au plan qui est exposé à la bourse.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossé, à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 fév

PAR H. J. DOMINGON.

Il sera vendu à la bourse Hewlett, le vendredi 1er mars prochain, à midi, la négresse nommée JULIENNE, créole, âgée de 18 ans, bonne domestique de maison, provenant de la succession de feu Marcelin Garnier:

Conditions :—$105 comptant, $300 payables le 13 septembre prochain et la balance à 4 mois, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

30 janv—15,3ps.

PAR JACOB LEVY.

Mardi, 12 du courant, il sera vendu par ordre de la cour des preuves dans la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, pour compte de la succession W. W. M'Donough, à 11 heures, à l'ancienne résidence du défunt dans la rue St. Joseph entre les rues Foucher et Tchoupitoulas, la maison et le mobilier consistant en tables, bois de lits et matelas, garde-robes, chaises, ustensiles de cuisine, livres et autres articles; aussi 3 chevaux, 11 mules 4 charettes, harnais &c., à peu près 50 cordes de bois et différents autres articles.

Conditions.—Toutes sommes au-dessous de 100 dol. au comptant; *toutes sommes au-dessus, à 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction.* 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

En vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu à la bourse, lundi, 4 mars prochain, les esclaves suivants, dont M. Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers, savoir :

FREDERICK, âgé de 19 ans, excellent garçon de buvette et domestique de maison.

ARCHY, âgé de 17 ans, do do.

WILLIS, âgé de 14 ans, bon domestique de maison.

MELISSA, âgée de 12 ans do. s'est absentée une fois.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

En vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu, mardi, 12 février, à 10 heures du matin, à l'encognure des rues d'Amour et des Grands Hommes, faubourg Marigny.

Différents meubles, consistant en chaises, tables, buffets &c. dont Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers.

Conditions : comptant. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, le jeudi, 14 courant à midi, au café de la Bourse, le lot de terre, situé à l'encognure des rues Poydras et St. Jean, ayant 25 pieds 9 pouces de face sur la première, et 112 pieds 1 pouce de face sur la seconde.

Conditions—$466, 66 payables le 5 mars prochain, $466, 66 le 5 mars 1834, $466, 66, le 5 mars 1835 et la balance comptant. 6 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, jeudi, 14 courant, à midi, au café de la Bourse,

4 Lots de terre, propres à y bâtir, situés dans la rue Girod, entre les rues Baronne et Carondelet, mesurant chacun 24 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur avec les constructions qui sont dessus.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 6 fév

PAR F. DUHILLET.

Il sera vendu, vendredi 1er mars 1833, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse, les esclaves et propriétés ci-après dépendants de la succession de feue Veuve Thomas Demaigne, f. c.

1o. UN TERRAIN situé au faubourg Ste. Marie, mesurant, pied américain, 91 pieds de face à la rue Perdido, sur 107 pieds de face à la rue Cirque ensemble les édifices qu'y y trouvent.

2o. UN LOT DE TERRE situé au faubourg Ste. Marie, rue St. Charles, entre les rues St. Joseph et Julie, ayant, mesure américaine, 80 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur; et appartenant pour une moitié indivise à M. Léonard Monsarrat, et les édifices qui s'y trouvent.

3o. ROSETTE, négresse âgée de 45 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, se dérangeant quelque fois.

4o. VIRGINIE, négresse âgée de 20 ans, blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière, avec son enfant Gustave âgé d'un an.

5o. EUGENIE, négrillonne, âgée de 11 ans.

6o. BETSEY, négrillonne, âgé de 4 ans.

7o. BOSE, nègre, âgé d'environ 50 ans, jardinier.

Conditions : Les esclaves *un tiers comptant et la balance* à six et douze mois, et les propriétés à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par H. Pédoscleaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 25 jan—1ps.

PAR F. DUTILLET.

En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse, il sera vendu le lundi *25 février prochain, à l'heure de midi, et au café de la Nouvelle-Bourse*, les esclaves suivans dépendants de la succession de feu Dame Marie Amiraud Duplessis, Ve. Christoval de Armas, savoir :

ANTOINE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, habitué aux travaux d'une imprimerie, domestique de maison; sujet parfait.

ZENON, son frère, âgé d'environ 24 ans, charretier, cuisinier, habitué aux travaux d'une habitation, vendu comme marronneur et ivrogne.

MARIE, négresse créole, âgée d'environ 45 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, maladive.

CECILE, sa fille, âgée de 12 ans, domestique de maison, un peu cuisinière.

FANNY, négresse créolisée, âgée d'environ 20 ans, cuisinière, un peu blanchisseuse et repasseuse; s'étant absentée quelquefois.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction, divisés en coupons et portant hypothèque.

Les actes de vente se passeront en l'étude de M. Chs. Janin, notaire.

☞ Et de suite après, il sera procédé à l'adjudication du jeune nègre *Bill*, ou *William*, créole, âgé d'environ 14 ans; bon jockey et conducteur de cabriolet, domestique de maison, très intelligent, et sans défaut. Son maître ne s'est décidé à le vendre que parce qu'il n'a pas besoin de ses services, et désirerait qu'il ne fût pas emmené hors de la ville. Payable à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés, hypothèque, &c. 31 jan, —11, 2ps.

QUARTIER GENERAL—1re. BRIGADE.
NOUVELLE-ORLEANS, 21 Janvier 1833.

ORDRE NO. 25

1o. En conformité à la loi, la Légion de la Louisiane, s'assemblera pour prise d'armes, inspection et revue, le dimanche 24 février prochain, à 10 heures du matin sur la place d'armes devant le principal.

2o. Le Col. Commandant la Légion est chargé de l'exécution de cet Ordre.

23 jan—6j T. SMITH, Brigad. Gén.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

Mme. GRANET, croit devoir donner aux parens de ses élèves, les explications suivantes, au sujet des bruits qui se sont répandus, et qui n'ont déjà que trop nui au succès de l'établissement qu'elle vient de former.

Le mariage de Mlle. GRANET a fait craindre que le pensionnat ne pût pas se soutenir, et a empêché plusieurs personnes d'y placer leurs enfans ; cette crainte est d'autant plus mal fondée que Mlle. Granet n'a jamais été chargée que de l'enseignement du *piano*, du *chant* et du *dessin*, et qu'elle a pris l'engagement de continuer à donner ces leçons.

Le bruit court également, que M. GRANET va quitter la ville, et cessera bientôt de donner ses soins à l'établissement de Mme. GRANET. Il est bien vrai que MM. les directeurs du Collège Jefferson ont fait à M. Granet l'honneur de le nommer proviseur de ce collège. Mais cette nomination, subordonnée à des circonstances particulières, et par conséquent conditionnelle, peut ne pas se réaliser En second lieu en supposant même que M. Granet se trouvât nommé *définitivement*, l'organisation du Collège Jefferson n'est pas assez avancé pour qu'il ne puisse pas compter sur un séjour de plusieurs mois encore à la Nouvelle-Orléans, avant de se rendre à son poste"; enfin, lorsque M. et Mme. Granet ouvriront leur pensionnat, ils avaient prévu le cas où M. Granet obtiendrait la place à laquelle il vient d'être nommé, et ils avaient pris les mesures nécessaires pour que l'établissement ne souffrit pas du déplacement de M. Granet. Des personnes tout-à-fait dignes de la confiance de Mme. Granet et des parens de ses élèves ont été appelées d'Europe, et si le pensionnat ne gagne pas au change, il n'y perdra du moins pas.

Mme. Granet prend de nouveau l'engagement de ne rien négliger pour que son établissement réponde à la confiance générale et que les élèves continuent à y faire les progrès marquans que l'on a déjà pu remarquer.

7 février

DE LA MOURLIERE, rue Royale No 254, a l'honneur de prévenir ses amis et les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il tient à des prix très modérés, toute espèce de liqueurs françaises, ainsi que le véritable kirschwasser, et extrait d'absynthe suisse désirant augmenter sa clientelle, il se contentera d'un très modique bénéfice.

On peut lui faire des demandes par lettres; et en indiquant l'adresse par rue et numéro, on sera servi de suite.

23 janv

On a l'honneur de prevenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands serpents

L'ANACONDA,

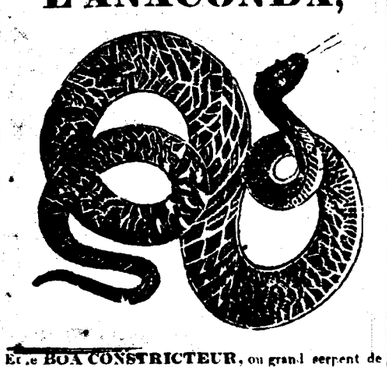

Et le BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, le plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson."

N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

QUINCAILLERIE ET USTENSILES MARITIMES
Rue de la Levée, No. 42, faubourg Marigny.

En vente chez le soussigné à des prix modérés, un assortiment général de quincaillerie domestique et étrangère, les ordres des personnes qui l'honneront de leur confiance seront ponctuellement exécutés.

30 janv— F. SAUTON.

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

EXTRAIT D'ABSYNTHE SUISSE, première qualité, grandes bouteilles, à vendre à bas prix, par

F. PERRET, rue Toulouse, No. 53.

Aussi : 164 actions de la Banque de Cuba. 31 janv

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe, et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis franges, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreilles; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. FADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Américains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de *marbres, des pierres de foyers et de limitca; du platre de* Paris ; du ciment hydraulique et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les *patrons les plus nouveaux et les plus à commode*, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et *fixer les ouvrages ci-dessus*.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

J. P. PUTNAM, Chirurgien-Dentiste, de retour en cette ville, et desirant continuer sa profession, a l'honneur d'annoncer qu'il s'est établi rue du Canal, No. 26, entre les rues des Magasins et du Camp, dans la maison dernièrement occupée par Madame Hearsey, où il sera satisfait de revoir ses anciens habitués, et toutes les personnes qui auraient besoin de son ministère. On le trouvera chez lui *depuis 9 heures jusqu'à 5 heures.* 1er. jan—6m.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Une élection par les actionnaires dûment qualifiés de cette Banque, de six Directeurs pour servir, à partir du second Lundi de Février prochain, jusqu'au second Lundi de Février de l'année suivante, aura lieu à la Maison de Banque, le Lundi 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi.

Par ordre de la Direction,

11 janv J. B. PERRAULT, Cassier.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, rue Condé, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, clés pour dentes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.

14 jan F. BRIAULT.

40,000 TUILES à crochet, débarqués du navire Helvetia, du Hâvre, et à vendre à bon marché, si on les enlève de suite de la Levée. S'adresser à

4 janv THEODORE NICOLET & Co.

900 SACS café de la Havane, en magasin, et à vendre par

JOSE PRATS,
12 janv rue St. Anne, No. 52.

TRAITES sur Marseilles à vendre par

JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

TRAITES sur Havre, Paris et Bordeaux, à vendre par

JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

AVIS.—Attendu que Valmont Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest *Baton-Rouge*, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir : le premier comme shérif, de $2000, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et *Ursin Landry ses* sécurités ; le 2d. comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités ; le *troisième comme collecteur* de taxes, de $4623, souscrit par lui le 24 février 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $5240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, deédui e leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 30 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 29 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur.

A. B. ROMAN.
30 jan—30 Geo. Eustis, Secrétaire d'Etat.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre de lito- [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

VENTES A L'ENCAN.

100 LOTS DE TERRE
PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu, samedi, 16 courant, à midi, à la bourse Hewlett, savoir :

5 Lots dans la rue de l'Union faubourg Marigny.

No. 13, ayant 30 pieds sur la rue de l'Union et 120 sur la rue des Libéraux, lot du coin—No. 14, ayant 30 pieds sur la rue de l'Union, et 120 de profondeur—No. 15, ayant 30 pieds sur la rue de l'Union, et 120 de profondeur—No. 16, ayant 30 pieds sur la rue de l'Union, et 120 de profondeur—No. 17, ayant 30 pieds sur la rue de l'Union, et 120 de profondeur. *Conditions* 1, 2 et 3 ans de crédit.

8 Lots dans les rues St. Louis et de la Promenade.

No. 1, ayant 35 pieds 0 pouce 7 lignes sur la rue Promenade et 129 pieds 5 pouces de profondeur et 34 pieds 6 pouces sur le derrière.

Les Nos 2, 3, et 4, mêmes dimensions—No. 5, ayant 33 pieds 11 pouces 4 lignes sur la rue St. Louis, 129 pieds 5 pouces de profondeur et 34 pieds 6 pouces sur le derrière.—Nos. 6, 7 et 8, mêmes dimensions—Conditions, 1, 2, et 3 ans.

6 Lots formant l'encoignure des rues des Français et Girod.

No. 1, ayant 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue des Français, et 100 pieds sur la rue Girod, lot de l'encoignure—No. 2, ayant 25 pieds 6 pouces sur la rue des Français et 100 pieds de profondeur—Nos. 3, 4 et 5, mêmes dimensions—No. 6, ayant 27 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Girod et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. —Conditions 1, 2 et 3 ans.

3 Lots, sur la rue Mandeville, près la maison de M. Bachemin.

No. 1, ayant 26 pieds 8 pouces sur la rue Mandeville et 120 pieds de profondeur—Nos. 2 et 3, mêmes dimensions. —Conditions: 1, 2 et 3 ans.

3 Lots dans la rue Villeré entre Dumaine et St. Philippe, contigue aux nouvelles constructions de M. Courcelle.

No. 1, ayant 24 pieds 5 pouces sur la rue Villeré et 127 pieds 10 pouces de profondeur—Nos. 2 et 3, mêmes dimensions—Conditions: 1, 2 et 3 ans.

21 Lots, dans le faubourg Washington, contigue à la propriété de la Compagnie de la Presse à Coton.

No. 1, ayant 31 pieds sur la rue Ferdinand et 110 sur la rue St. Jean-Baptiste, lot du coin—No. 2, ayant 31 pieds sur la rue Ferdinand et 110 de profondeur.

Nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mêmes dimensions.

No. 11, ayant 31 pieds sur la rue Ferdinand et 110 sur la rue Avide, lot de l'encoignure—No. 12, ayant 30 pieds sur la rue Avide et 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Nos. 13, 14, 15 et 16, mêmes dimensions.

No. 17, ayant 30 pieds sur la rue St. Jean Baptiste et 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Nos. 18, 19, 20 et 21, mêmes dimensions—Conditions : 1, 2 et 3 ans.

8 Lots sur le Chemin à Coulisse &c. seulement 8 carrés à partir de la levée.

No. 1, ayant 32 pieds 11 pouces sur le Chemin à Coulisses et 120 sur la rue Morales, lot du coin—No. 2, ayant 32 pieds sur le Chemin à Coulisses, et 120 de profondeur—No. 9, *même dimension—No. 10, ayant 32 pieds 11 pouces* sur le Chemin à Coulisses et 120 pieds sur la rue Urquhart, lot de l'encoignure—No. 11, ayant 30 pieds 7 pouces sur la *rue Urquhart et 160 pieds 11 pouces de profondeur*—No. 12, même dimension—No. 13, ayant 30 pieds 7 pouces sur la rue Morales et 160 pieds 11 pouces de profondeur—No. 14, *même dimension—Conditions*: 1, 2 et 3 ans, à partir du 1er. janvier dernier.

1 Lot, sur la rue Hevia près de l'Hôpital Lafayette, touchant d'un côté au lot appartenant à la propriété de M. Samuel Moore et de l'autre au lot de M. John Hall ; ayant 28 pieds 5 pouces sur la rue Hevia et 125 pieds de profondeur—Conditions $1100 payables le 5 mars 1833, $700 payables le 5 mars 1834, et le reste à 12 mois de crédit.

3 Lots dans le faubourg Lafayette, selon le plan fait par Bringier, le 21 mai 1831, chez W. Y. Lewis, notaire public, situé dans l'île, entre les rues Magasins, des Templiers, St. André et Joséphine.

No. 4, ayant 32 pieds 5 pouces 1 ligne sur la rue des Magasins et 106 pieds 6 pouces de profondeur—Nos. 5 et 6, mêmes dimensions—No. 16, ayant 26 pieds, 7 pouces, 5 lignes, sur la rue St. André et 101 pieds 2 pouces de profondeur—No. 29, ayant 26 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur la rue Joséphine et 101 pieds, 2 pouces de profondeur—No. 21, ayant 31 pieds, 6 pouces, sur la rue des Peupliers et 106 pieds, 6 pouces de profondeur.

Les 6 lots seront offerts ensemble.—Conditions $351, 67 payables le 25 mai 1833, $351, 67 le 25 mai 1834, et le reste à 12 mois de crédit.

20 Lots, sur le Chemin à Coulisse; un bel lot pas loin de la rivière.

No. 1, ayant 27 pieds, 4 pouces, 6 lignes sur le Chemin à Coulisse et 117 pieds, 10 pouces, 5 lignes, sur la rue Prosper, lot de l'encoignure—No. 2, ayant 27 pieds, 4 pouces, 6 lignes sur le Chemin à Coulisses, et 117 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur.

Nos. 3, 4, 5, 6 et 7, mêmes dimensions—No. 8, 32 p. sur la rue Avide et 142 p. de profondeur—No. 9, même dimension—No. 10, 28 p. 5 p. sur la rue des Français, et 117 p. 10 p. 5 l. sur la rue Avide, lot du coin.

Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, mêmes dimensions.

No. 19, 32 p. sur la rue Prosper et 117 p. 7 p. de profondeur—No. 20, même dimension—Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit.

13 Lots sur le Chemin à Coulisse.

No. 1, 32 p. sur le Chemin à Coulisse et 106 p. 10 p. de profondeur—Nos. 2, 3 et 4, même dimension.—No. 5, 31 p. 10 p. sur le Chemin à Coulisses et 106 p. 10 p. sur la rue Magistrat, lot du coin—No. 6, 32 p. sur la rue Magistrat et 106 p. 10 p. de profondeur—Nos. 7 et 8, mêmes dimensions—No. 9, 31 p. 10 p. sur la rue des Français et 106 p. 10 p. sur la rue Magistrat, lot du coin—No. 10, 32 p. sur la rue des Français et 106 p. 10 p. de profondeur—Nos. 11, 12 et 13, mêmes dimensions—Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit.

5 Lots sur les rues des Français et de la Promenade.

No. 1, 30 p. sur la rue des Français, et 127 p. 10 p. de profondeur—No. 2, même dimension—No. 3, 30 p. sur la rue des Français; sur une profondeur irrégulière—No. 4, 37 p. sur la rue des Français—Co. do. lot de l'encoignure—No. 5, 30 p. sur la rue Promenade, sur do. do.—Conditions 1, 2 et 3 ans de crédit.

Tous les billets devront être endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. On allouera 8 pr. ct. par an de décompte à ceux qui voudront payer comptant, et on ne demandera pas d'endosseur à ceux qui payeront comptant le premier paiement.

Les actes de vente seront passés par C. Pollock, not. pub, aux frais des acquéreurs.

Les plans des propriétés ci-dessus seront exposés à la Bourse. 7 fév

PAR ISAAC L. MCOY.

Il sera vendu, jeudi, 14 courant, à midi, au café de la Bourse, un TERRAIN, *situé à l'encoignure des* rues Poydras et St. Jean, ayant 25 pieds 9 pouces de face sur la première, et 112 pieds 1 pouce de face sur la seconde.

Conditions : 466,66 payable le 5 mars prochain, $446 66 cents au 5 mars, 1834, 466 66 cents le 5 mars 1835, et la balance comptant. 8 fév.

LOTS DE TERRE.
PAR ISAAC L. MCOY.

Il s